

Mise à jour : le 17 Août 2026

Formation Juge-Arbitre 2^{ème} degré – Version mixte

Durée de la formation

Formation mixte (distanciel et présentiel) dispensée par 4 séances de 3 heures max. en visioconférence.

Total de 12 heures + 1/2 journée pour l'examen écrit

Conditions d'inscription et modalités d'accès

Prérequis :

- ✓ Être licencié Compétition FFTT ou Dirigeant FFTT **en cours de validité**
- ✓ Être Arbitre Régional
- ✓ Avoir 18 ans

Public : Tout public

Délai d'accès : durée estimée entre la demande et le début de la formation => entre 2 semaines et 4 mois

Capacité d'accueil et accessibilité

Entre 2 et 6 apprenants

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser **à l'inscription vos besoins en la matière**. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.

PMR => accessible (en fonction du lieu d'accueil)

Accessible handicaps divers => [Personnes en situation de handicap, des Dispositifs existent pour vous accompagner dans la réussite de votre projet](#)

Objectifs

Être capable de diriger et gérer les compétitions de Critérium Fédéral de Tennis de Table (niveau départemental et régional)

- Savoir établir l'horaire général de l'épreuve (H.G.)
- Connaître parfaitement la mise en poules et la gestion des tableaux associés
- Savoir appliquer le tirage au sort du Critérium Fédéral
- Savoir gérer la salle

Équipe pédagogique et administrative

Dirigée par une équipe de 4 formateurs habilités FO JA2/JA3, habilités au niveau national et régional par la FFTT. Expérience de la formation à distance.

-> Élu(e) responsable des formations en IDF :

Véronique BEAUSSART - verobeaussart@yahoo.fr

-> Contacts administratifs et financiers :

Charlène ALIA et **Marine LE COGUEC** - formation@fftt-idf.com

Modalités pédagogiques et matériel

Modalités pédagogiques :

- Cours théoriques en visioconférence via l'outil Zoom
- Exercices individuels et en groupe
- Étude de cas concrets
- Échange d'expérience formateur et stagiaires
- Accès à un espace personnalisé extranet Digiforma

L'objectif est l'apport et la transmission de savoir. Le but est d'écouter et de mémoriser les connaissances sur les bases de la gestion du Critérium Fédéral et toutes les situations possibles voir problématiques. Nous transmettrons des supports numériques sur la page extranet personnelle du stagiaire.

Le travail de groupe sera utilisé pour la richesse du collectif et permettre les échanges stagiaires/formateur et stagiaires entre eux sur les expériences de chacun.

Matériel :

Visioconférence avec le logiciel Zoom

Contenu

- Présentation (formateur et stagiaires) et déroulement de la formation JA2 à distance
- Connaître le règlement du Critérium Fédéral
- Apprentissage de la gestion sportive (mise en poule, classement des poules, élaboration et suivi des tableaux spécifiques du CF)
- Apprentissage de l'utilisation basique de SPID-Déconnecté
- Bilan de la formation : « Tour de table » et discussion

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Feuilles de présence numérique via Digiforma ou états des présences fournies par les formateurs
- Exercices à effectuer et à transmettre aux formateurs entre chaque séance de visioconférence
- Questionnaire de satisfaction
- Examens écrits
- Après réussite des examens écrits passage de l'examen pratique sur une compétition du Critérium Fédéral régional

Modalité de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

Maîtriser parfaitement les règles de l'arbitrage et du Juge-Arbitrage et savoir gérer les épreuves de Critérium Fédéral Départemental et Régional.

Modalité d'obtention

- Obtention par certification après participation intégrale à la formation à distance (à toutes les sessions sans exception)
- Obtention d'au moins 8/12 au QCM arbitrage
- Réussite à l'UV1 sur place et obtenir un total d'au moins 170/200

L'U.V. 1 ne peut être conservé que 2 fois en cas d'échec à l'examen pratique.

Un stagiaire ne peut se présenter à l'U.V. 1 (examen écrit) que 2 fois et pas 2 années consécutives par saison sportive.

- Réussite de l'examen pratique sur un tour du Critérium Fédéral et obtenir au moins 15/20
- Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 2ème degré (envoyé uniquement par mail)

Détails sur la certification

Juge-Arbitre 2ème degré est un pré requis obligatoire pour s'inscrire à la formation Juge-Arbitre 3ème degré la saison suivante.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION